

Wahiba Faure, entrepreneure engagée, fondatrice de WAKA Conseil

Wahiba est une femme volontaire et dynamique. Nous l'avons rencontrée à l'association Femmes sourdes citoyennes et solidaires, dont elle est trésorière. Nous nous sommes vues pour une interview dans un café à Antony, dont les desserts sont délicieux.

Elle évoque son enfance partagée entre l'Algérie où elle est née et la France. Son père était ingénieur pétrolier et sa mère, professeur de langue arabe littéraire. Sa surdité a été découverte très tôt par son père à l'âge de 3 mois. C'était un bébé très calme et facile à vivre. Son père aimait jouer et taquiner sa fille et c'est comme ça qu'il a découvert sa surdité car elle ne répondait pas aux sons.

La surdité a été confirmée par un médecin qui conseille des examens approfondis en France pour un diagnostic officiel. Donc la confirmation a été faite à Toulouse où elle a de la famille quand elle avait 6 mois. Donc elle a été rapidement appareillée.

C'est à Paris, qu'elle a eu une rééducation orthophonique pour apprendre à lire, écrire et parler. La langue première avec laquelle elle a pu communiquer était le français écrit.

Wahiba toute petite communiquait en français écrit, elle l'a appris d'abord avec des lettres en majuscules.

Elle partageait son temps entre l'Algérie et Paris, au gré des congés de ses parents au centre de phonologie appliquée Itard, dans le 11^e arrondissement. Sa dernière année de maternelle se déroulait en alternance entre le centre Itard et une école maternelle ordinaire.

Puis elle est entrée au CP dans une école ordinaire. Très bonne élève,



Wahiba lors de sa soutenance de thèse.

sa maîtresse l'a prise sous son aile et a assuré son apprentissage le soir après la classe.

Elle a conseillé aux parents de Wahiba qu'elle intègre une classe où elle puisse s'épanouir dans ses apprentissages sans devoir aménager sa scolarité.

C'est ainsi qu'elle a intégré l'école primaire Félix Faure dans le 15^e arrondissement, une classe entièrement composée d'enfants sourds comme elle, et par la suite essentiellement le Cours Morvan où elle a obtenu le bac scientifique. Elle a surtout appris la LSF au collège et au lycée au contact des autres élèves.

Elle a ensuite entrepris des études supérieures de biologie, pharmacologie et physiologie. Elle a eu son Doctorat en physiologie et pathologie il y a dix ans.

Elle a publié sur son compte LinkedIn, le 14 décembre 2022 :

« Hier, cela fait dix ans exactement que j'ai fait ma soutenance de thèse et obtenu le grade de docteur en Physiologie et Physiopathologie.

En me remémorant tout ce que j'avais entrepris comme parcours pour arriver à cette étape finale, je me demande comment les choses ont changé depuis dix ans pour les jeunes étudiants en situation de handicap ?

Cette étude publiée sur le site du ministère : <https://lnkd.in/eXwmP849> fait froid dans le dos !

Le nombre d'étu-

dants en situation de handicap n'a cessé de croître et on peut s'en réjouir mais... mais...

- 77,8 % d'étudiants sont inscrits en licence à l'université,
- seulement 21,5 % sont en master,
- et... 0,7 % au doctorat.

Force est de constater que les inégalités persistent encore malgré la loi du 11 février 2005.

Que faut-il faire pour favoriser l'accès au master et doctorat aux étudiants en situation de handicap ? Pour éviter leur décrochage entre la licence et le master ?

J'ai ma petite idée. Personnellement je n'avais rien d'autre qu'un preneur de notes du DEUG SV en 2002 au Master 2. Persister, résister, en baver jusqu'au bout, ça j'ai connu.

Autant que les trois années de chercheur-doctorant ont été les pires de ma carrière professionnelle (environnement non capacitant, directeur de thèse qui m'a dit que je n'aurai pas ma thèse, j'ai adoré voir sa tête ébahie quand le jury nous a annoncé que j'ai obtenu mon doctorat avec mention très bien et félicitations du jury, la suite de ma carrière de chercheur a été la meilleure de ma carrière en tant que chercheur avec un environnement très capacitant et un directeur de labo qui croit en moi, il faut dire que je suis allée directement postuler dans son labo sans chercher un emploi car c'était dans son laboratoire où je voulais être et pas ailleurs.

Wahiba Faure est une scientifique et consultante handicap indépendante, très engagée dans la diversité et l'inclusion des personnes en situation de handicap, qui aide les entreprises et



» organisations à mettre en œuvre une politique handicap au sein de leur organisation ».

Fin 2018, elle fonde sa propre entreprise WAKA Conseil. Pourquoi ce nom ? Voici son explication !

« Selon une légende maorie, il y a très longtemps, la nuit il fait nuit noire, pour guider son peuple, un guerrier décide de tracer une rivière dans le ciel avec sa pirogue ou waka en maori, traçant ainsi un chemin lumineux dans le ciel : la Voie Lactée. Pour les Maoris, La Voie Lactée désigne le waka. L'avant et l'arrière du canoë sont Orion et Scorpion, tandis que la Croix du Sud représente l'ancre, les « pointeurs du ciel » Alpha Centauri et Beta Centauri la corde d'amarrage.

Avec WAKA CONSEIL j'ai pour ambition de créer un pont entre les différents mondes : la société, le handicap et la diversité, pour les relier entre eux. La Voie Lactée nous rappelle que la normalité est la diversité.

Pour le logo, la couleur est le bleu nuit donc celle du ciel au moment du crépuscule astronomique et la spirale rappelle que nous sommes qu'une petite portion au sein de notre belle et gigantesque Voie Lactée. »

Ses prestations ?

- Prestations au service du handicap et de la prévention aux risques,
- Politique handicap : Intégration et maintien en emploi d'une personne en situation de handicap en milieu professionnel,
- Communication / sensibilisation de vos équipes sur le handicap,
- Référent handicap externalisé,
- Prévention aux risques : bruit, risques psychosociaux,
- Ingénierie pédagogique et formation,
- Ingénierie pédagogique,
- Formation.

Pour la SEEPH 2022, elle a formé des jeunes apprentis aux risques professionnels liés au bruit en deux jours, avec une pédagogie particulière, à l'AFTEC.

Elle a fait entendre des sons aux jeunes et ils devaient déterminer si le son est plaisant ou désagréable pour expliquer la perception du son : agréable ou désagréable diffère selon les personnes. En outre, elle les a fait travailler sur l'évaluation des risques professionnels liés au bruit au sein de leurs entreprises. Le but est de leur faire prendre conscience des différents dangers liés à différents bruits en les présentant dans des contextes différents. Ils étaient intéressés et enthousiastes.

En outre, en tant que référente handicap indépendante, elle aide les entreprises à mettre en place une politique handicap pour le recrutement, l'intégration et le maintien en emploi.

Très engagée depuis plusieurs années dans la diversité et du handicap, Wahiba œuvre pour une société plus handi-acueillante.



www.wakaconseil.com
www.facebook.com/WakaConseil
www.linkedin.com/company/49191247/admin/

Propos recueillis par **Nathalie Daimallah**

Philippe Pinart et la plongée sous-marine

Installés depuis quelques années au nord-ouest de Montpellier, dans une agréable maison ouverte sur la garrigue, Philippe et Pascale, son épouse, nous ont fait découvrir les secrets de la plongée sous-marine. Mais comment ont-ils découvert ce sport ? C'est ce que Philippe va nous expliquer.



Pascale et
Philippe
Pinart.

E.M. Bonjour Philippe. Faisons connaissance : Présentez-vous.

P.P. : Je suis né sourd. J'ai suivi mes études en milieu entendant, avec, en parallèle des cours d'orthophonie avec la spécialiste bien connue : Mme Borel-Maisonny. J'ai eu une vie professionnelle intéressante comme orfèvre-joaillier, en première main et maquettiste, travaillant place Vendôme, à Paris, durant quarante deux ans. Je suis père de trois garçons tous majeurs. Nous sommes une famille recomposée car j'ai divorcé et mon épouse aussi. Elle a une fille de 40 ans et une petite fille de 4 ans.

E.M. : Comment en êtes-vous venu à la plongée sous-marine ?

P.P. : En 2009, un couple d'amis, Jean-Pierre et Maryvonne M. nous proposa de participer à un voyage en Martinique. Sans réfléchir, je répondis : Oui !

E.M. : Pourquoi ce oui spontané ?

P.P. : Cela venait d'un lointain souvenir : Mes parents avaient passé un an à la Martinique. Mon père, capitaine dans la gendarmerie mobile y avait été appelé d'urgence, lors de la crise de la canne à sucre. Afin que ma scolarité ne soit pas interrompue, j'avais été confié à mes grands-parents maternels. En recevant de belles photos de la Martinique, j'avais non seulement les boules, mais aussi, cela excitait ma curiosité. Donc cette proposition de voyage en Martinique était la bienvenue.

E.M. On en revient en 2009. Racontez.

P.P. : Nous devons faire ce voyage en touristes, guidés par Jacques, un ami du couple, originaire de »